

MINISTÈRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,
CHARGE DU BUDGET

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES

DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
ET DE LA PROGRAMMATION DES EFFECTIFS



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

Abidjan, le

N° _____ /MPMB/DGD/DRHPE/AOB/GDK-15

NOTE D'INFORMATION N° 189 /DU 03 AOU 2015

(LARGE DIFFUSION)

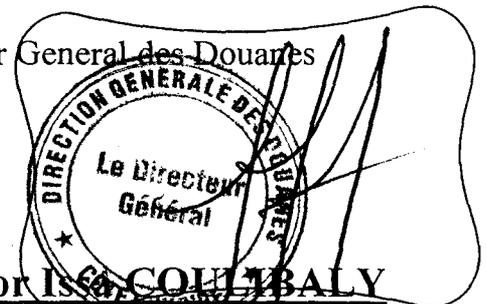
OBJET : Réforme de la commission d'emploi

Avec les crises successives qu'a connues le pays et les risques de plus en plus élevés de falsification des documents administratifs, l'administration des Douanes envisage de procéder à une réforme de la commission d'emploi et de la carte professionnelle en instituant des cartes biométriques en vue de sécuriser lesdits documents.

J'invite donc l'ensemble du personnel douanier et non douanier à se rapprocher de la Direction des Ressources Humaines et de la Programmation des Effectifs pour les modalités pratiques d'acquisition de ces nouvelles cartes.

Le Directeur des Ressources Humaines et de la Programmation des Effectifs et le Directeur des Moyens Généraux sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de veiller à l'exécution de la présente note.

Le Directeur Général des Douanes



Colonel Major ISSA COULIBALY

Administrateur Général des Services Financiers
Officier de l'Ordre National